

Critères de prise en charge

[Procédures](#)[Critères](#)[Attestation](#)[Tutoriel](#)[FIF PL](#) → [Profession libérale](#) → Critères de prise en charge

Code NAF

Sélectionner votre code NAF

[Tous les codes NAF pris en charge](#)

Vous êtes un Professionnel Libéral ?

Votre code NAF figure sur l'Attestation de Versement URSSAF.

Vous êtes un Conjoint Collaborateur ?

Rattaché à un Professionnel Libéral ayant un code NAF dépendant du FIF PL.

L'Attestation de Versement URSSAF du Professionnel Libéral doit mentionner une cotisation formation de 0,34% au lieu de 0,25%.

En poursuivant votre navigation, vous acceptez l'utilisation de Cookies ou technologies similaires pour améliorer et personnaliser votre expérience et réaliser des statistiques d'audiences, [en savoir plus](#). Afin de continuer à améliorer la protection de vos données personnelles, nous avons mis à jour notre politique de confidentialité. [En savoir plus](#)

[Accepter](#)[Non, merci.](#)